

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH BANK

Siege Social :18, Avenue Mohamed V ,1080-Tunis-

La BH BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activités relatifs au 4ème trimestre 2022.

(En K.Dinars)	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Déc.-22	Déc.-21	Var
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	353 517	290 298	1 204 245	1 064 514	13,1%
INTERETS	272 894	221 164	908 604	809 750	12,2%
COMMISSIONS EN PRODUITS	32 120	30 055	124 594	113 727	9,6%
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	48 503	39 079	171 047	141 037	21,3%
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	163 244	125 930	579 669	495 001	17,1%
INTERETS ENCOURUS	159 605	123 441	567 902	485 463	17,0%
COMMISSIONS ENCOURUES	3 639	2 489	11 767	9 538	23,4%
3- PRODUITS NET BANCAIRE	190 273	164 368	624 576	569 513	9,7%
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 748	58 578	7 441	7 489	-0,6%
5- CHARGES OPERATOIRES	65 761	57 186	233 102	206 735	12,8%
FRAIS DE PERSONNEL	54 082	43 418	168 339	149 177	12,8%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	11 679	13 768	64 763	57 558	12,5%
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			2 230 990	1 805 023	23,6%
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	547 200	115 588	373,4%
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	1 683 790	1 689 435	-0,3%
7- ENCOURS NET DES CREDITS (1)	-	-	10 729 702	9 817 889	9,3%
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	8 549 716	7 782 226	9,9%
DEPOTS A VUE	-	-	2 733 602	2 695 519	1,4%
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	3 162 845	2 838 976	11,4%
DEPOTS A TERME	-	-	2 442 451	2 069 155	18,0%
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	1 455 914	1 723 555	-15,5%
10- CAPITAUX PROPRES (2)	-	-	1 116 812	1 026 674	8,8%

(1) L'encours des crédits fin décembre 2022 tient compte des provisions constituées durant la période

(2) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2022

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

La BH BANK est une société anonyme admise à la cote permanente de bourse de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5DT chacune. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II-1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/12/2022 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

II-2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre de l'exercice 2022.

II-3- La classification du portefeuille titres et revenus y afférents :

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants : leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois et la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions.

II-4- Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

II-5- Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

II-6- Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

II-7- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

III- FAITS SAILLANTS

A la fin du 4ème trimestre 2022, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **L'encours des créances sur la clientèle** a atteint 10 730 MDT à fin décembre 2022, contre 9 818MDT à fin décembre 2021, soit une évolution de **9.3%**.
- **Les dépôts de la clientèle** ont atteint 8 550 MDT à fin décembre 2022, contre 7 782 MDT à fin décembre 2021, soit une évolution de **9.9%**.
- **Les emprunts et ressources spéciales** ont baissé **15.5 %**, pour atteindre 1 456 MDT à fin décembre 2022 contre 1 724 MDT à fin décembre 2021.
- **Les produits d'intérêts** ont évolué de 98.9 MDT, soit **12.2%**, pour atteindre 908.6 MDT à fin décembre 2022 contre 809.7 MDT à fin décembre 2021.
- **Les commissions perçues** par la banque ont augmenté de 10.9 MDT, soit **9.6%**, pour atteindre 124.6 MDT à fin décembre 2022 contre 113.7 MDT à fin décembre 2021.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint 624.6 MDT à fin décembre 2022, contre 569.5 MDT à fin décembre 2021, soit une progression de **9.7%**.
- **Les charges générales d'exploitation** ont augmenté de **12.5%**, pour atteindre 64.8 MDT à fin décembre 2022 contre 57.6 MDT à fin décembre 2021.
- **Les frais du personnel** ont augmenté de **12.8%**, pour atteindre 168.3MDT à fin décembre 2022 contre 149.2 MDT à fin décembre 2021.